

réduits par ce defastre à la condition la plus triste.

## A R T I C L E VI.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.*

*Exil du  
Parle-  
ment.*

ENfin le Roi, après des oppositions de son Parlement si marquées & tant de fois réitérées à ses volontés royales, a fait sentir à ce Corps combien il étoit juste qu'il sentit le poids de son autorité souveraine offensée. Sa Majesté en a séparé les Membres. Tous, si l'on excepte la Grande Chambre, ont été envoyés en exil. Mais reprenons les choses de plus haut, & où nous les laissons le mois passé, pour les conduire au point marqué.

Les Gens du Roi, ainsi qu'il leur avoit été ordonné par le Parlement, se rendirent à Versailles le 13. Avril; pour demander à Sa Majesté le lieu, le jour & l'heure auxquels il lui plairoit de recevoir la grande Députation de cette Compagnie qui lui présenteroit les articles des nouvelles Remontrances & les Remontrances mêmes \*. Les Chambres s'étant rassemblées le jour suivant, les Gens du Roi dirent « Que Sa Maj. » leur avoit répondu, qu'Elle vouloit que les » articles des Remontrances lui fussent apportés » par eux-mêmes Gens du Roi, & non par une » Députation du Parlement; & que quand Elle » les auroit vûs, elle leur feroit savoir ses intentions. » Sur quoi il a été arrêté, que les Gens du Roi retourneroient vers Sa Maj. pour lui porter les articles. On les a chargés en même-tems

\* Nous avons dit quelque chose de ces Remontrances dans nos Mémoires du mois passé, page 337.